

**La Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation
adopte ses recommandations sur la valorisation du développement économique local
dans l'agglomération de Montréal**

Montréal, le 18 juin 2012 – La Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation tiendra le 20 juin prochain une assemblée publique pour l'adoption de ses recommandations sur la valorisation du développement économique local dans l'agglomération de Montréal.

La commission a réalisé cinq assemblées publiques au printemps 2012 au cours desquelles elle a présenté le dossier et reçu les mémoires et commentaires de plus de 40 organismes et entreprises du milieu économique montréalais. À l'issue de ses travaux d'analyse, la commission est heureuse de présenter ses recommandations qui permettront de valoriser et de consolider le réseau du développement économique montréalais.

L'assemblée se déroulera :

**le mercredi 20 juin 2012, à 17h00,
à la salle du conseil de l'hôtel de ville,
275, rue Notre-Dame est**

Inscription et documentation

Les personnes qui désirent poser une question ou émettre un commentaire sont priées de s'inscrire sur place, 30 minutes avant le début de la séance, ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe par téléphone au 514 872-3770, ou par courriel à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca. L'information relative à ce dossier ainsi que les mémoires déposés peuvent être consultés sur le site de la commission à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération, conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la Charte de la Ville de Montréal. Leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation est présidée par M. Bernard Blanchet, conseiller de l'arrondissement de Lachine ; MM. Robert Coutu, maire de Montréal-Est et Étienne Brunet, conseiller de la ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en assumant la vice-présidence. Les autres membres de la commission sont M. Daniel Bélanger, conseiller de la ville, arrondissement du Sud-Ouest, M. Richard Bergeron, chef de la 2^e opposition et conseiller de la ville, arrondissement du Plateau-Mont-Royal, M. Alvaro Farinacci, conseiller de la ville, arrondissement de LaSalle, Mme Véronique Fournier, conseillère de la ville,

arrondissement du Sud-Ouest, M. Dominic Perri, conseiller de la ville, arrondissement de Saint-Léonard, M. Edgar Rouleau, maire de la cité de Dorval, M. Aref Salem, conseiller de la ville, arrondissement de Saint-Laurent et M. Bertrand Ward, conseiller de la ville, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

- 30 -

Source : Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
Téléphone : (514) 872-3770
commissions@ville.montreal.qc.ca